



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 9 février 2006

Membres présents

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. CLAUDET - Melle MASLOUHI

Mme AVENA - MM. BACHELARD - BEKHTAOUI - BELLEVILLE - BERNARD - Mmes BESSIS - BLIGNY - MM. BOUHELIER - BOURNY - BRUYERE - CARBONNEL - CHEVIGNY - Mme COLOMBET - M. DANIERE - Mmes DARCIAUX - DELEBARRE - MM. DÉTANG - DESVIGNES - DOUHAIT - DUBOIS - DUPIRE - Mme DURNERIN - MM. ESMONIN - ETIEVANT - FOUCHERES - FOUILLOT - Mme GARRET-RICHARD - MM. GERVAIS - G. GILLOT - J.P. GILLOT - GONDELLIER - Mme HERVIEU - MM. HESSE - IZIMER - JOLY - LABORIER - LAURENT - LECHAPT - Mme LEMOUZY - MM. MAGLICA - MARCHAND - MARTIN - MASSON - Mme MASSU - MM. MENUT - MILLOT - MOREAU - NOWOTNY - PARIS - PETITJEAN - PILLIEN - PINON - Mme POPARD - MM. PRIBETICH - RETY - ROIZOT - Mme ROY - MM. SAUNIE - SOUMIER - Mme TENENBAUM

Membres absents : MM. ALLAERT (pouvoir à M. Guy GILLOT) - AUDARD (pouvoir à M. ESMONIN) - BARBEY (pouvoir à M. ROIZOT) - Mme BERNARD (pouvoir à M. IZIMER) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT (pouvoir à M. DANIERE) - MM. BRENOT (pouvoir à M. PERRIN) - BRIOT - CHAPUIS (pouvoir à M. FOUCHERES) - DELATTE - DODET - Mme FLAMENT (pouvoir à M. GERVAIS) - M. JULIEN (pouvoir à M. PINON) - Mme MANSAT (pouvoir à Melle MASLOUHI) - MM. NUDANT (pouvoir à M. BRIOT) - OBRIOT (pouvoir à Mme DARCIAUX) - PERRIN -

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – Ressources Humaines - Créations de postes : avancement de grades, promotion interne, prévisions budgétaires

Afin de permettre les nominations dans le cadre de la promotion interne, des avancements de grades et des prévisions budgétaires, il est envisagé de créer les postes suivants à compter du 1^{er} mars 2006 :

- 1 poste d'attaché principal de 1^{ère} classe
- 1 poste de rédacteur chef
- 1 poste de rédacteur principal
- 1 poste d'adjoint administratif
- 3 postes d'agents administratifs qualifiés
- 1 poste de contrôleur principal

Vu l'avis du bureau,

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **De créer** les emplois définis ci-dessus,
- **De dire** que la dépense en résultant sera prise sur les crédits ouverts à cet effet (chapitre 012)

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

10 FEV. 2006



[Handwritten signature]

Publié le **10 FEV. 2006**
Déposé en Préfecture le